

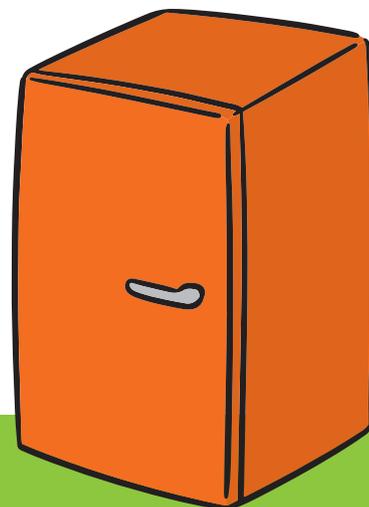
# Mémo tri des déchets

## NOUVEAUX CONTAINERS SEMI-ENTERRÉS

Dépôts autorisés les jours ouvrables de 6h à 20h.

Les Molok® ont été mis en service à Bassecourt et Berlincourt depuis le 25 septembre 2020 pour l'élimination des sacs à ordures ménagères (sacs SEOD).

Les villages de Courfaivre, Glovelier Soulce et Undervelier en seront équipés dans le courant de l'année. D'ici là, pour le ramassage au porte-à-porte, nous vous rappelons que les sacs à ordures ménagères (sacs SEOD) sont à déposer le jour du ramassage **avant 6h30**.



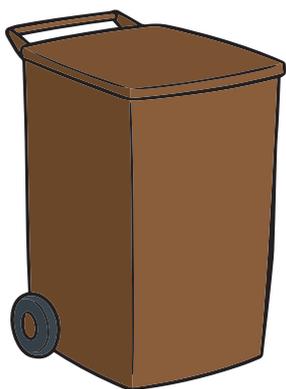
### Appareils producteurs de froid

Les appareils à production de froid, tels que les réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs ne sont pas repris. Ils doivent être recyclés via une filière permettant la récupération du gaz de ces machines.

**Il est dans l'intérêt de tous de respecter les dispositions prévues. Les travaux qui doivent être entrepris consécutivement au comportement des contrevenants engendrent des frais supplémentaires qui doivent être couverts par la taxe de base annuelle. Les dépôts non conformes seront identifiés et sanctionnés.**

## LES CONTAINERS : RÈGLES D'USAGE

Les containers utilisés pour le ramassage du papier, du carton et des ordures ménagères doivent **être clairement marqués**. Nous ne pouvons pas attendre du personnel de collecte qu'il vérifie le contenu de chaque container.



Pour rappel, les containers bruns sont en principe réservés à la collecte des déchets verts.

Il est important de veiller à ce que **le container soit fermé** lors du dépôt au bord de la chaussée. Faute de quoi, le déchargement dans le camion n'est pas possible et risque d'endommager le container. **Il est interdit de laisser les conteneurs vides en bordure de route.**

## CONTACT



Les autorités communales se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information et vous remercient par avance pour l'attention que vous accordez à ces informations.